

AU/31/1.1.4/20230901/125

Objet : Marché de services d'animations dans les écoles

**Le Maire de MONTEUX,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° DE/31/541/20201027/02 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal de MONTEUX délègue au Maire, pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions sur les matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

CONSIDERANT que la Commune doit renouveler le marché de service ayant pour objet l'exécution de prestations d'accueil et d'animations à destination des enfants des écoles publiques de Monteux pendant le temps périscolaire ;

CONSIDERANT qu'à compter de la rentrée scolaire du 4 septembre 2023, les écoles publiques de la Commune vont revenir à la semaine des quatre jours ;

Après mise en œuvre de la procédure adaptée prévue aux articles L.2123-1 et R2123-1 3° du code de la commande publique,

**DECIDE**

Article 1 : De signer l'accord-cadre :

- dont l'objet est l'organisation, la gestion et l'exécution de prestations d'accueil et d'animations à destination des enfants des écoles publiques de Monteux pendant le temps périscolaire de la pause méridienne ;
- avec GENERATION SPORTS, association Loi 1901 domiciliée 11 Avenue Pierre de Coubertin, 84000 Avignon ;
- pour la période du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024.

Article 2 : L'accord-cadre peut être reconduit de façon expresse une première fois pour la période du 02/09/2024 au 04/07/2025 et une deuxième fois pour la période du 01/09/2025 au 03/07/2026.

Article 3 : L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 70 000 euros HT pour chaque période ; il sera exécuté par l'émission de bons de commandes sur la base des prix unitaires de l'accord-cadre.

Article 4 : Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations seront inscrits au budget de la Commune.

MONTEUX, le 1<sup>er</sup> septembre 2023

Acte Exécutoire

Envoyé le : 4.09.2023

Publié le : 4.09.2023



Christian GROS

Maire de MONTEUX